

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi :

Agent chargé d'accueil et de liaisons

Catégorie statutaire / Corps

C – agent technique IOM

Groupe RIFSEEP

1

Domaine(s) fonctionnel(s)

Service aux usagers

Logistique et technique opérationnelle

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

de la filière technique, sociale
ou SIC

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

USA002A Chargé d'accueil et d'information

LOG 010A Manutentionnaire

Poste substitué

Fondement(s) juridique(s) du recrutement sur contrat, le cas échéant :

1° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

2° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

3° de l'article 4 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Article 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Article 6 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône - Accueil

2 boulevard Paul Peytral 13006 Marseille

Vos activités principales

L'agent d'accueil est chargé d'assurer l'accueil physique des personnes reçues à la préfecture de police : autorités et partenaires pour les entretiens et réunions, personnes venant signer une déclaration de manifestation revendicative, etc., en veillant au respect des conditions de sécurité d'accès au bâtiment. Il dispose pour ce faire d'un retour du système de vidéoprotection de la préfecture de police et d'un visiophone.

Il a également la charge de l'accueil téléphonique de la préfecture de police (standard) et explique les procédures à suivre aux usagers ou les oriente vers les services compétents, en interne (services de la préfecture de police) comme en externe (services de police et de gendarmerie, préfecture de département, collectivités, etc.).

Il remplit par ailleurs des missions de vagemestre et de liaison inter-services, en particulier la dépose et la récupération du courrier et de parapheurs en préfecture de département.

Intégré dans l'équipe de sécurité incendie, il est chargé de veiller au respect de la réglementation de la sécurité incendie de l'établissement, de faire appliquer les consignes en cas d'incendie, de savoir utiliser les moyens de secours, d'exploiter le système de sécurité incendie.

Il peut enfin être amené à effectuer des missions logistiques en appui du manutentionnaire (déplacement de meubles, installation de salles, etc.).

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Présentation soignée, courtoisie, discrétion, sens de l'organisation

Poste en lien direct avec la préfète de police, son directeur de cabinet et les autorités reçues à la préfecture de police.

Activité exercée sur la base de 40h30/semaine soit 8h06 par jour), avec alternance entre un cycle de matin (prise de service à 7h00) et d'après-midi (fin de service à 20h00), sauf périodes de congés.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir analyser <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	Savoir accueillir <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>
Avoir des compétences en informatique -bureautique <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir s'organiser <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>	S'avoir s'exprimer oralement <i>/ niveau pratique - requis</i>
	Savoir travailler en équipe <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau pratique - à acquérir</i>
Autres :		

Votre environnement professionnel

Activités du service

Le préfet de police des Bouches-du-Rhône exerce une compétence générale en matière d'ordre public et de mise en œuvre de la politique nationale de sécurité intérieure. Il a autorité sur les forces de police et les unités de gendarmerie dans le département et coordonne leur action. Il exerce également la plupart des polices administratives concourant à la sécurité intérieure (manifestations revendicatives, armes, débits de boissons, etc.). Il est le seul représentant de l'État dans le département pour l'exercice de ses attributions, comme le préfet de département pour les siennes.

Ainsi, la préfecture de police est chargée du pilotage de la lutte contre la délinquance et la radicalisation, du suivi de l'ordre public, de la coordination de la politique de sécurité routière, de la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le département.

• Composition et effectifs du service

Outre le directeur de cabinet assisté d'un directeur adjoint ainsi que les conseillers (un commissaire de police et un colonel de gendarmerie), placés directement auprès du préfet de police, la préfecture de police est composée de 7 bureaux :

- un bureau du cabinet
- un bureau du budget et de la logistique,
- un bureau des ressources humaines,
- un bureau de la sécurité et de l'ordre public,
- un bureau de la radicalisation,
- un bureau de la prévention de la délinquance,
- un bureau de la sécurité routière

• Liasons hiérarchiques

Chef du bureau du cabinet et adjoint

Directeur de cabinet

Préfète de police

• Liasons fonctionnelles

Ensemble des services de la préfecture de police

Services de police et de gendarmerie, partenaires institutionnels, élus et collectivités, usagers

C

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Vos perspectives :

Les compétences mise en œuvre sur ce poste permettent d'enrichir son parcours professionnel et de valoriser son expérience, notamment dans la perspective des concours et examens professionnels. Ce poste peut notamment préparer à l'exercice de fonctions de secrétariat.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

Mathieu DUROSELLE, chef du bureau du cabinet : 04.96.10.62.15

Bureau des ressources humaines : 04.96.10.64.00

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (JJ/MM/AAAA) : 04/06/2021